



# Académie Régionale 2026

**Du 22 juin au 7 août 2026**

**(Aréna fermées les 24 juin 2026 et 1er juillet 2026)**

## **Aréna Hartland-Monahan**

6200 Bd Arthur-Sauvé,  
Laval, QC H7R 3X7

**La date limite d'inscription et de paiement est le**  
**Vendredi 5 juin 2026.**

Le lien pour s'inscrire vous sera envoyé par votre entraîneur.  
Les inscriptions reçues après la date limite seront acceptées selon les places disponibles.  
Assurez-vous de valider le nombre de sessions avec votre entraîneur.

Pour toutes demandes d'informations supplémentaires vous devez communiquer par courriel à  
l'adresse suivante : [patinageartistiqueregionlaval@gmail.com](mailto:patinageartistiqueregionlaval@gmail.com)

Pour toutes demandes envoyées par un parent, patineur ou entraîneur à Patinage Artistique  
Région Laval, il faudra prévoir un délai de réponse de 24h à 48h. Les demandes envoyées à une  
autre adresse courriel resteront sans réponse.

## Important — Politique d'annulation et de remboursement

Dans le cas où vous désirez annuler une inscription, celle-ci peut être annulée en tout temps, cependant, une pénalité sera appliquée si le cours est débuté. Toute demande d'annulation doit être transmise par courriel uniquement à [patinageartistiqueregionlaval@gmail.com](mailto:patinageartistiqueregionlaval@gmail.com).

- Annulation avant le premier jour des activités de l'école d'été : remboursement complet des frais de cours, sauf les frais administratifs du SPLEX
- Annulation après le début des cours : vous devrez payer ces 2 montants : le coût des cours déjà suivis, une pénalité prévue par la loi (50\$), ainsi que les frais administratifs du SPLEX.
- L'annulation sera effective à la réception du courriel d'annulation du payeur à la région. Notez qu'aucun remboursement ne sera émis pour raison de vacances ou tous motifs d'absence.

## Règlements officiels

- L'horaire quotidien proposé pourra être modifié pour des raisons majeures par les responsables de la région ou l'entraîneur responsable du programme seulement.
- L'horaire et le temps de glace pré-déterminé doivent être respectés en tout temps.
- Tout patineur inscrit à l'Académie doit s'entendre avec son entraîneur quant à son programme de leçons. Toute leçon privée doit être payée à l'entraîneur.
- Maximum de 3 patineurs en cours de groupe par entraîneur.
- En tout temps, les patineurs et entraîneurs doivent faire preuve de respect envers les moniteurs, les autres patineurs, les entraîneurs et les responsables de la région.
- Toute attitude antisportive, toute conduite répréhensible ou nuisible ne sera tolérée sous peine d'expulsion, et ce, sans remboursement.
- Les chambres doivent être propres en tout temps et demeurent accessibles à tous. Aucun groupe ou personne ne peut réserver une chambre en particulier.

## Message important – école d'été 2026

*En prévision des écoles d'été de patinage artistique, le conseil d'administration de Patinage Artistique Région Laval (P.A.R.L.) souhaite rappeler aux membres des Clubs Patinage Laval et Les Lames d'argent de Laval, que l'assurance responsabilité civile générale de Patinage Canada couvre toutes les activités liées au patinage ou organisées par l'organisme.*

*Autrement dit, les activités organisées peuvent être variées, toutefois, il faut qu'elles soient considérées comme étant liées au patinage. Ainsi, les activités de type « camp de jour » ou « service de garde » ou toutes autres activités non liées au patinage ne sont pas couvertes par les assurances.*

*Un intervenant qui agit auprès des patineurs, de façon répétitive ou selon son mandat, doit faire l'objet d'une vérification des antécédents judiciaires.*

*Pour plus de détails, veuillez consulter la note de Patinage Québec et Patinage Canada, transmise le 3 octobre 2019. Le conseil d'administration entend faire respecter ces règles à la lettre. Nous vous remercions de votre collaboration.*

# HORAIRE ACADÉMIE 2026

## Lundi au Jeudi

No session	HEURES	CATÉGORIES
1	7h à 8h30	Ouvert PP et STAR 1 et plus
9	15h45 à 16h50	Ouvert PP et STAR 1 et plus
10	17h à 17h55	Lundi et mercredi: Développement/STAR de Groupe Mardi et jeudi: Ouvert PP et STAR 1 et plus

## Vendredi

No session	HEURES	CATÉGORIES
1	7h à 8h30	Ouvert PP et STAR 1 et plus
5	11h40 à 12h55	Ouvert PP et STAR 1 et plus

## TARIFS ÉTÉ 2026 (glaces seulement)

7 semaines 22 juin au 7 août	Patineurs de la Région Laval	Patineurs <b>extérieurs</b> de la Région Laval (inscrit dans un programme sport- études de Laval)	Autres Patineurs <b>extérieurs</b> de la Région Laval
1 ou 2 séances par semaine	175\$	250\$	375\$
3 à 5 séances par semaine	225\$	300\$	425\$
6 à 10 séances par semaine	325\$	400\$	525\$
11 séances et plus par semaine	375\$	450\$	575\$

**\*Des glaces supplémentaires seront disponibles les semaines du 15 au 18 juin et du 10 au 13 août 2026.**

**Une session de tests aura lieu la semaine du 10 au 12 août.**

**Plus d'informations à venir (via vos entraîneurs).**